

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU JEUDI 29 JUN 2023**

Délibération n° :

DL39/2023

Objet :

Convention relative à un groupement de commandes entre le SIOM et les communes volontaires de son territoire pour la gestion des déchets issus des dépôts sauvages sur le site de Villejust

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 23/06/2023

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 23
VOTANTS : 26

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 29 juin 2023,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERCHON (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. ESCANDE (suppléant - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. LECLERC (titulaire - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- Mme VERCAIGNE (suppléante - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. ZIANE (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. GARSUAULT (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. CAUCHETIER (titulaire - CPS) ; Mme GELOT (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. DELAGNEAU (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. VIGIER (titulaire - CPS).

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BERT (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; - Mme LEBLANC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; M. MASURE (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; Mme VALOT (titulaire - CPS) ; M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Dominique FONTENAILLE est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération n°DL39/2023

Convention relative à un groupement de commandes entre le SIOM et les communes volontaires de son territoire pour la gestion des déchets issus des dépôts sauvages sur le site de Villejust

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article n° L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la Commande Publique relatifs aux groupements de commande,

Vu la note de présentation,

Vu le projet de convention annexé, relatif à la mise en place d'un groupement de commandes pour la réalisation de prestations de traitement des déchets issus des dépôts sauvages des communes du SIOM sur le site de Villejust,

Considérant les compétences du SIOM et l'intérêt environnemental de mettre à disposition ses installations de traitement afin de favoriser le tri et le traitement des déchets issus des dépôts sauvages collectés sur les communes du SIOM,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la constitution du groupement de commandes pour la réalisation de prestations de gestion des déchets issus des dépôts sauvages des communes du SIOM sur le site de Villejust,
- **Approuve** le projet de convention relatif à un groupement de commandes pour la réalisation de prestations de gestion des déchets issus des dépôts sauvages des communes du SIOM sur le site de Villejust,
- **Autorise** le Président à signer cette convention avec les communes adhérentes au SIOM et tous documents y afférents.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : - 4 JUIL. 2023
Affichée le : - 4 JUIL. 2023

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL39_2023
Date de la décision:	2023-07-04 00:00:00+02
Objet:	Convention relative à un groupement de commandes entre le SIOM et les communes volontaires de son territoire pour la gestion des déchets issus des dépôts sauvages sur le site de Villejust
Classification matières/sous-matières:	1.7
Identifiant unique:	091-200062321-20230704-DL39_2023-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20230704-DL39_2023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1262
nom original:		
Annexe DL 39 Convention groupement de commande dépôts sauvages.pdf	application/pdf	116640
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20230704-DL39_2023-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	116640
nom original:		
DL 39 2023.pdf	application/pdf	307901
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20230704-DL39_2023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	307901
nom original:		
DL 39 2023.pdf	application/pdf	307901
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20230704-DL39_2023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	307901

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	4 juillet 2023 à 15h50min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 juillet 2023 à 15h55min03s	Accepte par le TdT : validation OK